



MCDR AgIS

« Une agriculture ouverte sur la société : élargir la participation pour favoriser l'installation et la transmission agricoles »

Parcours d'Accompagnement Multi-Acteurs

Présentation d'une étude de cas : le CELAVAR Auvergne



Présentation générale

Le CELAVAR Auvergne est une coordination d'associations intervenant dans le champ agricole et rural. Il organise le décroisement des pratiques et des acteurs de l'animation et du développement des territoires ruraux.

Ce que l'on fait ensemble

La finalité est de favoriser l'interconnaissance entre les membres, échanger des informations, mutualiser quand cela est possible (fonctions, pratiques, savoir-faire...), expérimenter et tester de nouveaux concepts/dispositifs. Ainsi, tout ou partie des membres peuvent mener des actions en partenariat afin d'être plus fort tout en gardant leur indépendance.

Les principes, simples, restent ceux de l'inter-associatif qui vise à renforcer les structures membres, renforcer les coopérations volontaires, inscrire le travail dans la durée, en recherchant les moyens et en inventant les formes d'action adaptées.

La dynamique inter-associative n'est donc pas une dynamique de revendication ou de défense commune mais la possibilité de développer des coopérations, en acceptant les cultures et identités propres à chacun.

Le Celavar Auvergne existe depuis une vingtaine d'année. Le groupe de travail plus spécifique sur l'agricole s'est formé il y a une petite dizaine d'année pour plusieurs raisons d'ordre opérationnelle ou stratégiques:

- travailler sur des projets de plus grande ampleur, et qui nécessitait l'implication de plusieurs structures,
- se coordonner au niveau des formations proposées,
- éviter la concurrence entre nos structures.

Une partie des membres du Celavar Auvergne, s'est regroupé autour des thématiques agricoles et le groupe de travail « *Celavar agri* » s'est constitué. Il agit à l'échelle de l'ancienne région Auvergne et les actions mutualisées sont davantage présentes sur les départements de la Haute Loire et du Puy de Dôme.

Divers outils sont mis en place par des structures membres du Celavar agri. Les publics visés sont des porteurs de projet d'installation agricole, souvent hors cadre familial.

Mode d'organisation et de gouvernance

L'association fonctionne en plénière, pour inciter à la participation du plus grand nombre aux décisions, avec délégation à un bureau (exécutif) dont les réunions sont ouvertes à tous. Des groupes de travail sont organisés en fonction de thématiques. Les outils présentés ci-après sont issus du travail du groupe Celavar agri qui traite de la problématique de l'installation et de la transmission agricole. Des coordinations regroupant tous les membres du Celavar agri sont organisés 2 fois par an et des coordinations plus restreintes sont proposées en fonction des besoins par départements ou par outils. Les prises de décisions se font collectivement et dépendent pour chaque structure de son fonctionnement propre avec son conseil d'administration. De la même manière, aux réunions de coordination, chaque structure est libre de son positionnement et de sa représentation.

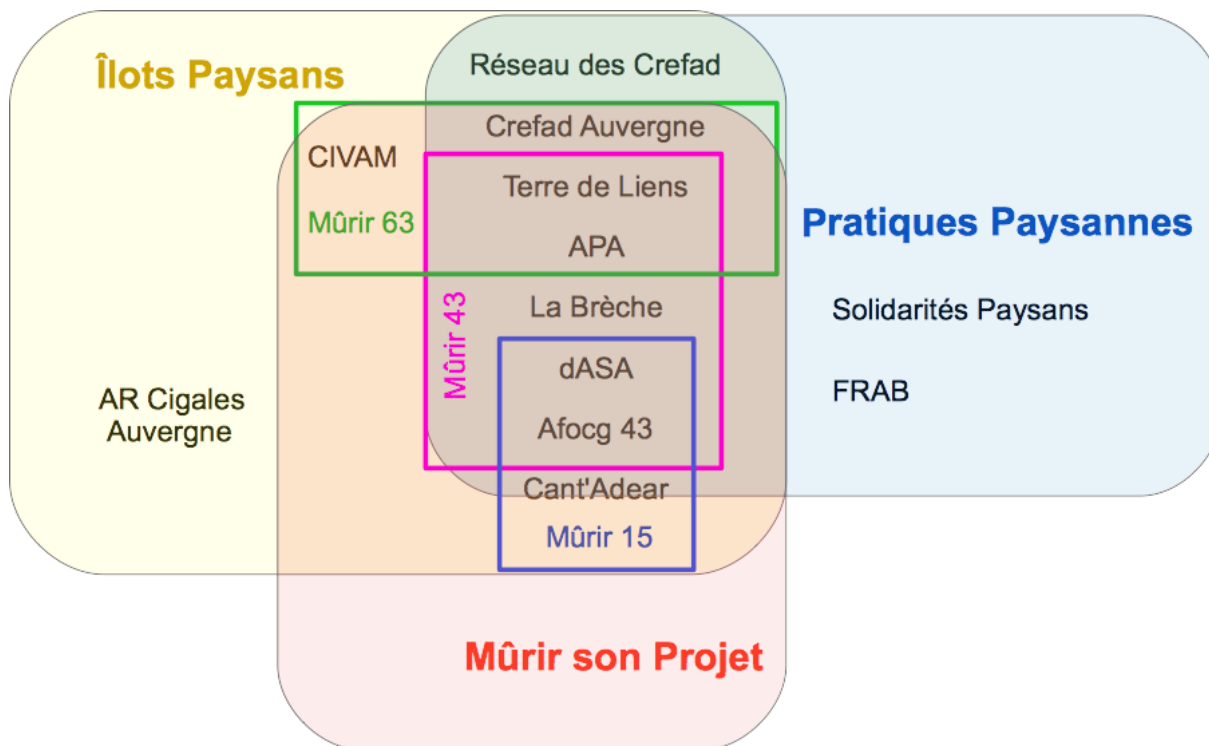
Depuis 2015, 1 puis 2 salariés sont venus renforcer la coordination du Celavar. En 2018, une baisse de l'effectif a eu lieu dû à un manque de financement.

L'organisation à plusieurs structures permet :

- Le montage de projets plus conséquent auxquels une structure ne saurait répondre seule
- une prise de recul sur les actions proposées
- de la créativité pour répondre à nos différentes problématiques
- un enrichissement et de la complémentarité dans nos compétences
- le partage et l'élargissement d'un réseau
- la mutualisation de moyens
- l'émergence d'une « vue d'ensemble » des porteurs de projet,
- une offre de service commune offrant une meilleure visibilité de nos actions,
- la coordination pour leur accompagnement

Les outils multi-acteurs

Les outils présentés ci-après sont portés par certains membres du Celavar agri sans existence formelle de ces groupes de travail et avec une grande flexibilité dans la mobilisation-implication des acteurs concernés.



Implication des membres du Celavar agri dans des actions collectives.

Un parcours ?

La notion de parcours n'est pas communiquée en tant que telle. Les structures du Celavar agri construisent des outils qui répondent aux besoins des porteurs de projet rencontrés. Ces porteurs de projet sont ensuite orientés vers les outils et/ou les structures qui permettent l'accompagnement le plus adapté pour eux. Il est alors plus intéressant de parler de **trajectoire des porteurs de projet, individuelle, flexible, souple, adaptée**, plutôt que de parcours.

L'accompagnement individuel

La plupart des structures reçoivent les porteurs de projet individuellement, et les orientent sur les différents outils collectifs en fonction des besoins et des demandes. Un mail pourra circuler entre les structures du Celavar agri s'il semble pertinent que d'autres structures aient une information sur les besoins d'un porteur de projet.

Les rencontres pour favoriser l'installation/transmission

Les « cafés installation / transmission » sont organisés par au minimum 2 membres du Celavar agri qui changent pour chaque événement. Des sous-groupes de travail par département planifient et organisent ces manifestations. L'objectif est de proposer des temps de rencontre et de discussion entre porteurs de projet et/ou cédants autour des problématiques d'installation/transmission. En fonction des manifestations, le public pourra être élargi à des collectivités, des élus...

Les « cultures à la ferme » sont organisées par au minimum 2 membres du Celavar agri qui changent pour chaque événement. Des sous-groupes de travail par département planifient et organisent ces manifestations. L'objectif est de faire découvrir à des porteurs de projet ou au grand public des fermes, de faire découvrir leur fonctionnement et leur

problématique et d'y associer une manifestation culturelle pour susciter les curiosités et ouvrir à un public plus large.

Les « ateliers des savoirs » sont organisés par au minimum 2 membres du Celavar agri qui changent pour chaque événement. L'objectif est de faire expérimenter la transmission des gestes par des agriculteurs qui sont prochainement dans une logique de transmission lors de petits ateliers gratuits et ouverts à tous.

Les formations

Un catalogue de formation commun est mis en place ; il reprend les formations proposées par chacun des membres du Celavar. Pour les structures, cela a permis une meilleure connaissance et compréhension des thématiques travaillées par chacune et d'imaginer de nouvelles coopérations. Vis à vis de l'extérieur, cela a permis une meilleure visibilité de nos activités et un regroupement des informations.

Des cycles de formations Mûrir son projet sont proposés dans le Puy de Dôme, en nord et sud Haute Loire et dans le Cantal depuis 2013. Ces formations à la carte de 1 à 3 jours se déroulent sur 3 ou 4 mois :

- Explorer son projet,
- Développer une activité d'accueil ou de vente directe,
- Communiquer sur votre activité,
- Réaliser une étude de marché,
- Accéder au foncier,
- Choisir ses statuts,
- Chiffrer son projet,
- Financer son projet,
- Elaborer son plan d'action.

Les formations sont proposées pour une dizaine de stagiaires. Dans chaque lieu où est proposé le cycle de formation, un comité de membres du Celavar agri est constitué et se répartit les modules de formation en fonction des compétences de chacun. Les inscriptions et la coordination sont centralisées par une structure tournante et chacun participe à la communication et au recrutement des stagiaires. Les risques financiers sont partagés par toutes les structures et sont calculés sur le cycle dans son ensemble. Les formations sont financées par Vivéa ou d'autres OPCA.

La formation Pratiques Paysannes a été expérimentée en 2016 et proposée par des membres du Celavar agri. Cette formation de 14 mois comprend 10 mois de stage en exploitation agricole et a été mise en place pour permettre à des hors cadre familial qui souhaitent s'installer de se former par la pratique. Elle ne permet pas d'acquérir la capacité agricole. La formation a été ouverte à 10 stagiaires. Nous souhaiterions renouveler cette formation avec un format légèrement plus court et un partenariat avec le CFPPA de Moulins pour permettre l'acquisition de la capacité agricole. Un comité de membres du Celavar agri est constitué et se répartit les modules de formation en fonction des compétences de chacun. Les inscriptions et la coordination sont centralisées par deux structures, et chacun participe au recrutement, à la communication. Les risques financiers sont partagés par toutes les structures qui sont partenaires du projet. La formation est financée par la région (expérimentation, service agricole et formation) et une rémunération est octroyée par la région pour les stagiaires qui n'ont pas de financement de Pôle emploi.

L'espace-test agricole

Îlots Paysans est un projet mené depuis 2012. Il propose aux porteurs de projet :

- Un accompagnement personnalisé, intégrant des temps individuels et collectifs sur les aspects techniques, humains, et de gestion de projet.
- Une pépinière : mise à disposition de foncier et de matériel en s'appuyant sur un ensemble d'agriculteurs, de collectivités ou de Terre de liens, prêts à les accueillir sur des terrains équipés pour le test.
- Une couveuse : qui permet la mise à disposition d'un statut adéquat allant du stage à l'hébergement juridique de l'activité par une coopérative d'activité et d'emploi.

La particularité d'Îlots paysans est d'être un espace-test en archipel, ce qui veut dire qu'il est composé de plusieurs lieux-tests, répartis sur l'ensemble de l'Auvergne et que ces lieux sont amenés à se renouveler régulièrement. Il est proposé aux porteurs de projet de signer un CAPE (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise) avec Naturascop, couveuse d'activité relevant du régime agricole. Il est aussi possible, en fonction de la situation personnelle du porteur de projet, d'étudier avec lui le statut le plus approprié. Jusqu'à 2017 et l'autonomisation du dispositif en dehors du cadre du Celavar par la création de l'association Îlots Paysans, les membres du Celavar qui participaient à ce dispositif, se rencontraient 2 à 3 fois par an et créaient des groupes de travail restreints pour la mise en place et le suivi des porteurs de projet dans les lieux-tests.

Les membres du Celavar Agri

Accueil Paysan Auvergne

Accueil Paysan est une association née en 1987 au niveau national, et en 2004 en Auvergne, sur la spécificité d'un accueil intégré à une production agricole, respectueuse de l'homme et de son environnement, en vue d'un aménagement harmonieux du territoire. Elle a pour objectif de maintenir la vie en milieu rural et de permettre aux paysans de rester sur leurs terres en développant une offre touristique durable, dans une démarche d'éducation populaire.

AFOCG 43

Avec l'Afocg 43, les participants cherchent à progresser dans l'autonomie de gestion de leur entreprise. A travers des formations collectives, ils développent leur capacité d'anticipation et de prise de décisions en tenant compte des données économiques, du projet personnel et du contexte. Le parcours prend souvent ses racines dans la formation à la comptabilité. Notre démarche est de favoriser l'échange : réfléchir ensemble, à partir des réalités de chacun, dans le respect des personnes (confidentialité et non jugement), pour permettre à chaque participant de faire ses propres choix.

Cant'ADEAR

La CANT'ADEAR (Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural dans le Cantal) a pour mission d'accompagner, dans le Cantal, le développement des formes d'agriculture ayant des effets favorables sur l'emploi agricole, l'environnement, l'équilibre économique des fermes et du milieu rural.

Elle accompagne les porteurs de projet agricole dans leur démarche d'installation, et les paysans dans l'évolution de leur système d'exploitation. Privilégiant une démarche collective et de mise en réseau, elle propose formations et temps d'échanges (cafés installation, groupes techniques d'agriculteurs...), ainsi qu'un accompagnement personnalisé des porteurs de projet.

CIGALES Auvergne - Rhône - Alpes

Un club CIGALES (Clubs d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire) est un groupe de 5 à 20 personnes physiques : les cigalier(e)s. Pendant 5 ans, ils vont :

- mettre une partie de leur épargne en commun,
- se réunir régulièrement pour gérer leur capital,
- investir dans des entreprises locales, en création ou en développement,
- les accompagner,
- et ainsi agir sur le développement économique local.

L'activité de ces clubs s'inscrit dans la perspective d'une économie alternative et solidaire en favorisant la création d'emplois, la lutte contre l'exclusion, la protection de l'environnement et le développement culturel, sans attente d'intérêts financiers.

L'Association Régionale des Cigales Auvergne - Rhône - Alpes est née en novembre 2010 afin de développer et consolider le mouvement de l'épargne solidaire dans la région. S'appuyant sur un réseau de 14 Cigales actives, le réseau se structure pour amorcer un mouvement de collecte d'une épargne solidaire de proximité sur la région.

CREFAD Auvergne

Le CREFAD Auvergne s'inscrit dans les valeurs de l'éducation populaire. Les principes qui animent l'ensemble des actions du CREFAD Auvergne s'articulent autour de l'autonomie de toute personne ou structure et le développement de leurs capacités à penser, décider, s'exprimer et agir concrètement.

Le CREFAD Auvergne privilégie les champs d'actions suivants : l'emploi par l'accompagnement de porteurs de projet ; l'action culturelle en milieu rural par le soutien à des animations visant la création de lien social ; les réalités sociales par l'appui et la formation d'acteurs sociaux ; le développement d'outils de production et d'expérimentation sur des évolutions sociétales ; les actions en faveur de la lecture et de la lutte contre l'illettrisme.

dASA

Association d'éducation populaire, dASA a pour but d'œuvrer avec d'autres pour que les territoires ruraux soient des lieux vivants mêlant vie économique, échanges, partages et réflexions. Ainsi, dASA accompagne, soutient, met en lien les initiatives émergeant sur le territoire, dans les domaines de la création d'activité, de l'habitat, du secteur associatif et culturel. dASA accueille et accompagne les personnes (individus, collectifs, associations...) d'ici ou d'ailleurs, monte des projets et soutient des dynamiques locales... dASA propose des formations, anime des actions de sensibilisation et d'agitation sociale sur le territoire, participe à des publications, s'engage fortement dans des dynamiques collectives locales, auvergnates et nationales.

L'action de dASA est généraliste et s'inscrit dans l'éducation populaire : permettre à chacun d'avoir du pouvoir sur sa vie, par le partage et le développement de la culture, de l'éducation et des savoirs.

Fédération Régionale des CIVAM Auvergne

La FR CIVAM Auvergne est une fédération d'associations ou de groupes thématiques. Son projet associatif et son rôle de tête de réseau s'articulent autour de missions centrales :

- Information, communication, formation et sensibilisation,
 - Appui, conseil et accompagnement,
 - Développement de partenariat au service du développement rural,
 - Lieu d'échanges, de débat et force de propositions.
- Au cœur de ces missions, la FR CIVAM Auvergne garde son originalité et son positionnement historique, à savoir trois valeurs fortes autour de :
- La promotion et la coordination des initiatives locales dont le développement économique,

- La valorisation du développement durable et du milieu rural,
- La personne humaine au centre des préoccupations.
- Ses activités se classent sous 4 thématiques : l'accueil, les circuits courts, l'agriculture durable, les formations.

Fédération Régionale des Agriculteurs Biologiques d'Auvergne-Rhône-Alpes

Créée en janvier 2017 par fusion des groupements régionaux Auvergne et Rhône-Alpes, la Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique en Auvergne-Rhône-Alpes (FRAB AuRA) regroupe les producteurs des structures départementales (Allier Bio, Bio 15, Haute-Loire Biologique et Bio 63 pour l'Auvergne). Elle adhère à la Fédération Nationale des agriculteurs bio (FNAB) qui représente les producteurs bio au niveau national et européen. Le réseau des producteurs bio défend une agriculture biologique fondée sur des valeurs fortes de respect de l'homme, de la nature et de sa biodiversité, de cohérence économique, écologique et sociale des fermes et des filières agricoles ancrées sur nos territoires.

La Brèche

La Brèche est une association d'éducation populaire, qui intervient sur un territoire allant d'Ambert (63) à Vorey (43), en passant par le bassin d'Arlanc, la Vallée de l'Ance, le plateau de La Chaise Dieu, Craponne et Allègre. Il s'agit d'une association qui agit pour un monde rural vivant, accueillant, ouvert, peuplé.

Pour cela, La brèche accompagne, soutient, met en lien les initiatives émergentes sur le territoire, dans les domaines qui touchent à la vie en milieu rural : l'emploi et la création d'activité, l'habitat et le secteur associatif et culturel.

La Brèche intervient de différentes façons (formations, rencontres individuelles, ateliers thématiques, etc.) en favorisant autant que possible les démarches collectives.

Terre de Liens Auvergne et Terre de Liens Rhône-Alpes

Les associations Terre de liens Auvergne et Terre de Liens Rhône-Alpes, membres du mouvement national Terre de liens, souhaitent enrayer la disparition des terres agricoles, faciliter le parcours des personnes souhaitant s'installer en agriculture, et développer l'agriculture biologique et paysanne.

Notre initiative s'appuie sur une dynamique associative et citoyenne. En effet, le mouvement associatif a créé deux outils de la finance solidaires, qui permettent aux citoyens d'agir concrètement par l'intermédiaire de leur épargne (dans la Foncière Terre de liens) et/ou de leurs dons (à la Fondation Terre de liens). Cet argent sert à acquérir des terres agricoles pour préserver les fermes sur le très long terme. Ces lieux sont ensuite proposés en location à des agriculteurs pour des productions favorisant la biodiversité et le respect des sols.

Au-delà, Terre de Liens informe l'opinion publique et noue des partenariats avec les décideurs locaux pour impulser de nouvelles dynamiques dans les territoires. L'association sensibilise et accompagne aussi les collectivités territoriales dans une gestion responsable de leur foncier. L'objectif : impliquer le plus grand nombre dans l'avenir de nos campagnes, et donner l'occasion d'exercer notre responsabilité collective.

L'association Terre de liens Rhône-Alpes a été créée en 2008, et l'association Terre de Liens Auvergne a été créée fin 2010.

Solidarité Paysans en Auvergne

Solidarité Paysans est un réseau national d'associations créées et gérées par des agriculteurs pour aider d'autres agriculteurs à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent.

Auteur : Stéphanie Caillé
Date : avril 2018

Réalisé avec le soutien de



Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

